



Charte des relations managériales



LA CONFIANCE

La confiance, c'est instaurer un sentiment d'assurance et de sécurité. Cela nécessite :

- **LE DIALOGUE ET LE FEEDBACK**
C'est accepter le débat collectif et favoriser des retours transparents et constructifs.
- **L'ÉCOUTE**
C'est aborder les moments-clés de la relation manager-collaborateur à travers l'écoute active.
- **LA LOYAUTÉ**
C'est faire preuve de fidélité dans la durée et respecter avec intégrité les engagements pris.
- **LA BIENVEILLANCE**
C'est placer la compréhension et l'indulgence réciproques au cœur des relations managériales.



LA COOPÉRATION

La coopération, c'est participer à une action collective. Elle se base notamment sur :

- **L'ENGAGEMENT MUTUEL**
C'est honorer de manière réciproque les engagements pris.
- **L'EMPATHIE**
C'est comprendre le point de vue et le ressenti de chaque partie.
- **LA SOLIDARITÉ**
C'est s'engager à une aide et un soutien mutuels pour le bien collectif et individuel.
- **LA LOGIQUE COLLABORATIVE**
L'esprit collaboratif s'inscrit dans une logique de don et de partage des connaissances pour la progression de tous.



L'AUTONOMIE

L'autonomie, c'est mobiliser ses capacités d'initiatives, de discernement et d'auto-organisation. Elle se concrétise par :

- **LA RESPONSABILISATION**
C'est favoriser la liberté d'action, la délégation, l'esprit d'innovation de chacun pour faire progresser les équipes.
- **L'ESPRIT D'INITIATIVE**
C'est la capacité à faire preuve d'imagination et de créativité tout en restant soucieux de l'efficacité collective.
- **LE SENS CRITIQUE**
C'est identifier les améliorations pouvant être apportées et accepter la remise en question de l'existant, tout en conservant un esprit constructif.
- **LE DROIT À L'ERREUR**
C'est accepter sans jugement l'erreur lorsqu'elle est commise de bonne foi, en tirer les enseignements et capitaliser sur les connaissances acquises.



LE RESPECT

Le respect c'est traiter chacun équitablement dans le travail ou les relations interpersonnelles, en manifestant de :

- **LA TRANSPARENCE**
C'est donner accès à chacun à toutes les informations nécessaires à l'exercice de ses missions.
- **LA CIVILITÉ**
C'est respecter un ensemble de règles de vie en communauté, telles que le respect d'autrui, la politesse ou la courtoisie.
- **LA JUSTE RÉPARTITION**
C'est préciser et respecter la répartition équilibrée des tâches communes et le périmètre d'action de chacun.
- **LA LIBERTÉ DE PAROLE**
C'est encourager la libre expression au service du collectif et de l'épanouissement de tous.